



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/03/2017

Dossier complet le :

08/03/2017

N° d'enregistrement :

2017-004975

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire de stationnement ouverte au public de 91 unités, sur la Commune de Vergèze (Gard - 30).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de CODOGNAN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe GRAS, Maire de la Commune de CODOGNAN

RCS / SIRET

| 2 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 8 | 3 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

Forme juridique Collectivité territoriale - Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
30)° : Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire -> Sans objet, projet non-sousmis à cette rubrique	30)° : Le projet envisage la réalisation de panneaux photovoltaïques sur ombrières dont la puissance ne dépassera pas 80 kWc (inférieur au seuil de 250 kWc). -> Rubrique non-applicable au présent projet. 41)° : Le projet envisage l'aménagement d'une aire de stationnement ouverte au public de 91 unités. -> Rubrique applicable au présent projet (PROJETS soumis à examen au cas par cas) : a) Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus.
41)° : Aires de stationnement ouvertes au public	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet : demande de Permis d'Aménager, induisant la réalisation d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités.

4.2 Objectifs du projet

Aménagement d'une aire de stationnement ouverte au public de 91 unités, dont :

- 4 emplacements réservés aux PMR ;
- 3 emplacements pré-équipés de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Réalisation d'un bassin de rétention au Sud-Ouest de l'opération, afin de collecter les eaux pluviales et les acheminer vers le réseau existant, situé sous la Rue de la Monnaie.

Création d'ombraries et mise en place de panneaux photovoltaïques, dont la puissance est estimée à 80 kWc (< 250 kWc, seuil indiqué à la rubrique n° 30 du tableau annexé à l'article R122-2 du code de l'environnement).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrassement du bassin sera réalisé au début des travaux.

Un bassin de rétention sera réalisé en partie basse du terrain, au Sud-Ouest de l'opération, et sera réalisé en même temps que le terrassement général du terrain.

La voirie interne de circulation sera réalisée en enrobé, au même titre que certaines places de stationnement (47 au total en enrobé), et dont 4 réservées aux PMR et qui seront conformes à la loi accessibilité en termes de dimensions.

44 emplacements de stationnement seront réalisés avec un revêtement de type "Evergreen".

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les usagers utiliseront l'espace aménagé et les emplacements de stationnement délimités pour stationner leur véhicule.

Ils seront amenés à être vigilants aux risques de crues du site, et seront prévenus du risque inondations par la mise en place de panneau de signalisation à l'entrée de l'aire de stationnement.

À ce titre, les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des Communes de VERGÈZE et de CODOGNAN seront mis à jour en tenant compte de la réalisation de cette aire de stationnement.

Le bassin de rétention projeté au Sud-Ouest de l'opération, ainsi que la noue paysagère projetée dans la partie centrale du projet, seront enherbés et végétalisés par des arbres de haute tige et d'essences locales méditerranéennes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur(s) caractéristiques	Valeur(s)
Aire de stationnement ouverte au public, sur la parcelle cadastrée Commune de VERGÈZE (Gard - 30), section AK n° 24, d'une contenance totale de 61 à 35 ca.	Superficie (parcelle AK n° 24p) : 2 926 m ²
L'opération projetée ne sera réalisée que sur une partie de la parcelle cadastrée section AK n° 24, et porte donc la superficie de l'opération à 2 926 m ² .	
Aménagement de 91 unités de stationnement, d'une voirie interne de circulation d'une noue paysagère centrale et d'un bassin de rétention (S=330 m ²).	

4.6 Localisation du projetAdresse et commune(s)
d'implantation98, Rue de la Monnaie
30 310 VERGÈZECoordonnées géographiques¹ Long. 4° 13' 01" Lat. 43° 44' 04"Pour les catégories 5° a), 6° a), b),
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ "

Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ "

Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

VERGÈZE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**¹

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (ationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources		<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de respecter les dispositions du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), en vigueur sur la Commune de VERGÈZE, l'ensemble du projet sera exclusivement réalisé en déblais.
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À ce titre, l'opération sera excédentaire en matériaux. Les matériaux seront réutilisés au maximum dans le cadre des travaux de l'opération, et le reste sera évacué en décharge contrôlée.
Milieu naturel		<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme tout projet d'urbanisme, le présent projet aura un impact sur la faune et la flore locale, du fait de la destruction à minima partielle du milieu d'origine.
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La continuité écologique est cependant conservée par le maintien du reste de la végétation dans l'état actuel, et par la mise en place de nouveaux espaces végétalisés.
		<input type="checkbox"/>	Sans objet.
		<input type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans ou à proximité d'un site Natura 2000 (cf. section 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée)

		Sans objet.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nuisances		Sans objet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

		Sans objet.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le projet engendrera des rejets d'eaux pluviales dans le bassin de rétention prévu, situé au Sud-Ouest du périmètre d'aménagement. Elles seront ensuite acheminées dans le réseau existant, situé sous la Rue de la Monnaie (réseau public enterré).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
		Sans objet.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'aura pour seule modification que d'améliorer la desserte des Communes de VERGÈZE et de CODOGNAN. Le stationnement qualitatif apporté par ce projet protégera ainsi les véhicules des administrés.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le terrain de l'opération, bien que classé en zone Agricole (zone A, secteur Ar, du plan de zonage du PLU de la Commune de VERGÈZE), est, à ce jour, exploité uniquement pour la réalisation d'une zone de pacage pour chevaux (parc à chevaux non-qualitatif), à proximité de lieux habités.

De plus, le terrain est aujourd'hui entièrement classé en zone non-construisible, au regard des zones d'aléas inondations prévues au plan de zonage du PPRI de la Commune de VERGÈZE. À ce titre, il apparaît comme étant favorable et opportun à la réalisation d'un tel projet.

Étant situé à proximité du centre du vieux village de CODOGNAN, il permettra une meilleure desserte du village.

Située en limite des deux communes, cette nouvelle aire de stationnement sera donc dans la continuité de l'organisation actuelle du village, et à proximité immédiate du centre-bourg de la Commune de CODOGNAN.

Ce projet de réalisation d'une aire de stationnement ouverte au public a donc pour objectif d'améliorer les fonctions humaines du site, mais également de donner à ce terrain une fonction d'utilité publique reconnue.

Des espaces verts seront aménagés dans le cadre de cette opération, permettant d'améliorer la biodiversité du site qui est, aujourd'hui, peu propice à l'habitat et la prolifération d'espèces végétales et animales. Des zones d'espaces verts, enherbées et végétalisées par des arbres de haute tige, seront aménagées sur les pourtours Est et Nord du site, afin de

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

créer un masque naturel entre l'aire de stationnement projetée et les habitations existantes à l'Est.

La noue paysagère centrale et le bassin de rétention seront également ensemencés et plantés d'arbres de haute tige, d'essences locales méditerranéennes, afin de créer de nouveaux espaces végétalisés et de les intégrer au mieux dans le paysage.

Par ailleurs, ce projet sera économique en énergie, avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur des ombrières, dont la puissance sera inférieure à 80 kWc (inférieure à 250 kWc), et pratique, pour les utilisateurs de véhicules électriques, avec la possibilité de mettre en place 3 bornes de recharge électrique.

Au regard de ce formulaire et de la nature du projet, une étude d'impact ne semble pas indispensable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5 ^e a), 6 ^e b) et c), 7 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 22 ^e , 32, 38 ^e ; 43 ^e a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5 ^e a), 6 ^e b) et c), 7 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 22 ^e , 32, 38 ^e ; 43 ^e a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au Maître d'Ouvrage
Annexe 2 : Plan de situation
Annexe 3 : Photos du site
Annexe 4 : Plan du projet
Annexe 5 : Plan des abords du projet
Annexe 6 : Règlement de la zone A du PLU de la Commune de VERGÈZE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CODOGNAN

le, 03/03/2017

Signature

Pour le faire,
L'Adjoint délégué Christian BALLAGUET

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessous



